

**Bassin versant du cours inférieur de la rivière Souris
Proposition de projet pilote de biens et services écologiques
Programme pour l'avancement du secteur canadien de
l'agriculture et de l'agroalimentaire**

Analyse de la politique agroenvironnementale

Rapport de projet

Le 7 mars 2009

**Ken Belcher
Department of Bioresource Policy, Business and Economics
University of Saskatchewan
51 Campus Drive
Saskatoon (Saskatchewan)
S7N 5A8
Tél. : (306) 966-4019
Fax : (306) 966-8413
Courriel : ken.belcher@usask.ca**

Remerciements

Nous tenons à remercier le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA) pour le soutien financier accordé au Lower Souris Watershed Committee Inc. Etienne Souloudre, agrologue de parcours à la Saskatchewan Watershed Authority, et Sheldon Kyle, coordonnateur du bassin versant, ainsi que le conseil d'administration du Lower Souris Watershed nous ont été d'une aide précieuse par leurs commentaires et suggestions.

1. Biens et services écologiques dans le bassin versant du cours inférieur de la rivière Souris : analyse de la politique paysagère

Introduction

Les préoccupations que soulève la sous-production de biens et services écologiques dans les paysages agricoles ont entraîné l'élaboration d'une panoplie d'instruments stratégiques. En général, ces instruments appartiennent à l'une ou l'autre des catégories suivantes : approches réglementaires, instruments économiques, mécanismes de marché ou mesures consultatives et institutionnelles. Bien que chacun de ces instruments puisse jouer un rôle dans l'accroissement de la quantité et de la qualité des BSE fournis par l'agriculture, les instruments économiques retiennent davantage l'attention comme politique de rechange viable. Le présent rapport vise à évaluer l'incidence qu'auront les paiements au titre de la gestion des terres sur l'aménagement d'un habitat faunique dans une région à l'étude du bassin versant du cours inférieur de la rivière Souris dans le sud-est de la Saskatchewan. Plus particulièrement, cette analyse a porté sur les coûts et avantages pour l'habitat de convertir des cultures annuelles et, à un degré moindre, des prairies indigènes et des tremblaies en cultures fourragères pérennes. Les résultats révèlent qu'un programme de conversion intensif d'environ 350 000 acres de cultures annuelles, d'herbages et de tremblaie en cultures fourragères pérennes dans la région à l'étude exigerait des paiements annuels de l'ordre de 0,75 à 1,25 million de dollars par année. Un programme plus modeste de conversion de 95 000 acres de cultures annuelles en cultures fourragères pérennes nécessiterait entre 240 et 390 000 \$ de

paiements annuels. L'analyse indique également que la conversion de cultures annuelles en cultures fourragères pérennes permet de conserver de vastes étendues de milieux humides. Conserver des milieux humides équivalents par un paiement direct coûterait environ 2 millions et 778 000 \$, respectivement, pour un programme étendu ou modeste. L'analyse stratégique favorise le ciblage de terres de valeur moindre pour les programmes d'habitat, pour des raisons économiques et pour la production de biens et services écologiques.

Contexte

Une analyse a été effectuée sur un échantillon de trois municipalités rurales du bassin versant du cours inférieur de la rivière Souris, soit Silverwood, Reciprocity et Storthoaks. Cette analyse utilise les données de la couverture terrestre, à l'échelle du quart de section, fournies par chacune de ces municipalités rurales. Le paysage a été divisé en 17 classes différentes de couverture. Pour correspondre aux six types d'habitat étudiés par White (2008), les données ont été regroupées (tableau 1). Par exemple, le type d'habitat que sont les pâturages regroupe les pâturages, les prairies indigènes et les arbustiaies. Le paysage des trois échantillons de municipalités rurales est composé de terres cultivées (57,33 %) et de cultures fourragères pérennes (18,88 %), les 23,80 % restants du paysage étant occupés par des végétaux indigène et des milieux humides (tableau 2; figure 1). Il convient de préciser qu'il compte moins de terres cultivées, un peu plus de cultures fourragères pérennes et plus de végétation indigène que l'ensemble du bassin versant du cours inférieur de la rivière Souris – 66,1 % de cultures annuelles,

21,7 % de cultures pérennes et 11,7 % de végétation indigène et de milieux humides (AAC, 2008). Dans l'ensemble toutefois, les paysages ne sont pas très dissemblables. Le modèle et l'influence des scénarios d'habitat élaborés à partir du paysage échantillon seront relativement faciles à interpréter pour le bassin versant élargi.

Tableau 1. Conversion des types d'habitat à partir des classes de couverture terrestre des municipalités rurales échantillonnées

Types d'habitat	Couverture terrestre
Terres cultivées	Terres en culture
	Milieux humides (cultivés)
Cultures fourragères pérennes	Graminées cultivées
Pâturages	Pâturages
	Prairie indigène
	Arbustes
Tremblaies	Arbres
Milieux humides lentiques	Mares/réservoirs
	Milieux humides (EM)
	Milieux humides (OW)
Milieux humides lotiques	Lotique
Non utilisé	À déterminer
	Nappes d'eau
	Tournières
	Paysage culturel
	Sol dénudés
	Routes

Tableau 2. Types et superficie des habitats du paysage de référence (acres)

Type d'habitat	Paysage de référence (acres)
Terres cultivées	284 423
Cultures fourragères pérennes	93 651
Pâturages	37 442
Tremblaie	29 302
Milieux humides lentiques	39 093
Milieux humides lotiques	12 179
Total	496 090

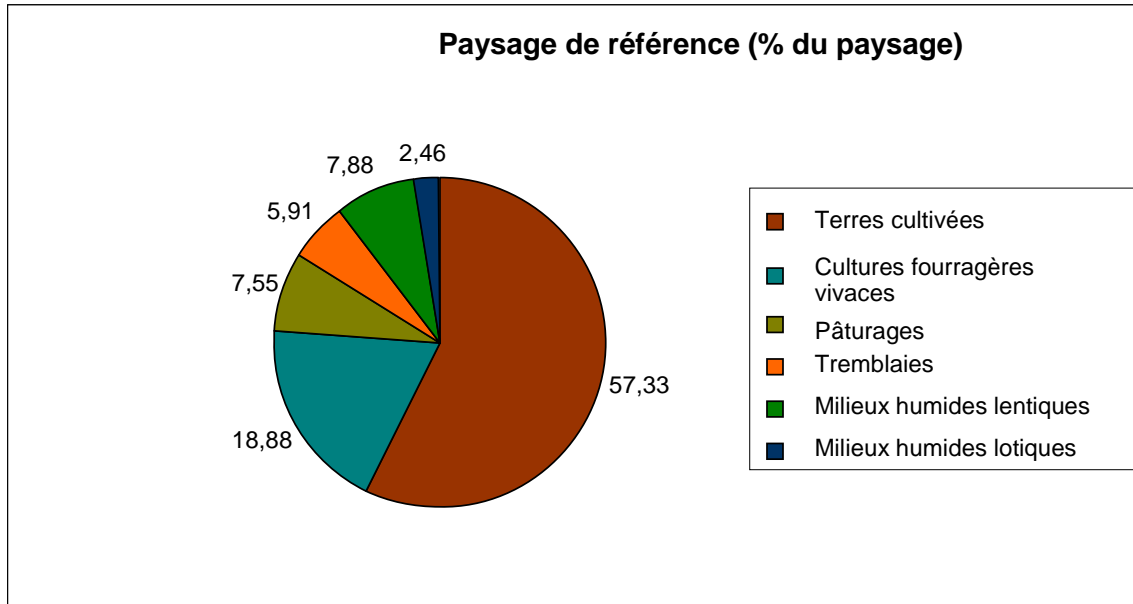


Figure 1. Classes d'habitat de référence dans les municipalités rurales de Silverwood, Reciprocity et Storthoaks

Pour effectuer une analyse de l'incidence des scénarios stratégiques sur l'habitat fourni dans le paysage échantillon du bassin versant, il faut savoir si les instruments économiques peuvent influencer sur la gestion des terres. Par exemple, si un stimulant économique agroenvironnemental offert à un propriétaire foncier n'est pas assez élevé pour compenser les coûts de l'adoption d'une gestion axée sur la conservation – y compris le coût d'option de la terre, les coûts de transition inhérents à la nouvelle méthode de gestion et les coûts de transaction liés à la conclusion du contrat – alors, la gestion axée sur la conservation ne sera vraisemblablement pas adoptée. Bien que ces coûts varieront d'une ferme à l'autre, voire d'un champ à l'autre, l'évaluation foncière de chaque quart de section peut servir d'indicateur pour estimer partiellement ces coûts. L'évaluation foncière, qui correspond à la productivité relative de la terre, a été utilisée pour déterminer le coût d'option de la terre.

Dans le paysage échantillon, la relation entre l'évaluation foncière et l'utilisation du sol sur ce quart de section signifie que le coût d'option d'une terre dont la valeur foncière est plus faible sera moins élevé lorsque viendra le temps de la convertir en habitat faunique de qualité supérieure (figures 2 et 3). Ainsi, les figures 2 et 3 indiquent qu'une terre dont la valeur foncière est plus élevée comptera moins d'acres d'habitat indigène (tremblaie, pâturages, milieux humides lenticues et lotiques) et plus d'acres consacrées aux cultures (terres cultivées et cultures fourragères pérennes et vice versa. Pour illustrer cette relation, les tendances linéaires donnent à penser qu'à chaque fois que la valeur foncière augmentera d'environ 190 unités, la superficie de l'habitat diminuera d'une acre sur un quart de section. Cette analyse tendrait à appuyer l'approche de la politique agroenvironnementale, où la mise en valeur de l'habitat faunique est un objectif précis, qui cible des terres ayant une valeur foncière plus faible, étant donné qu'elles renfermeront vraisemblablement de plus grandes superficies d'habitat faunique. En outre, les coûts d'option que devront supporter les propriétaires de ces terres pour adopter des pratiques de gestion axées sur la conservation seront moins élevés, de sorte que les propriétaires seront plus susceptibles d'adopter la mesure agroenvironnementale à un niveau de compensation plus bas. Par conséquent, en général, l'analyse qui suit se fonde sur l'hypothèse qu'il sera possible d'atteindre les objectifs d'habitat des différents scénarios en modifiant l'utilisation des terres ayant une valeur foncière moins élevée.

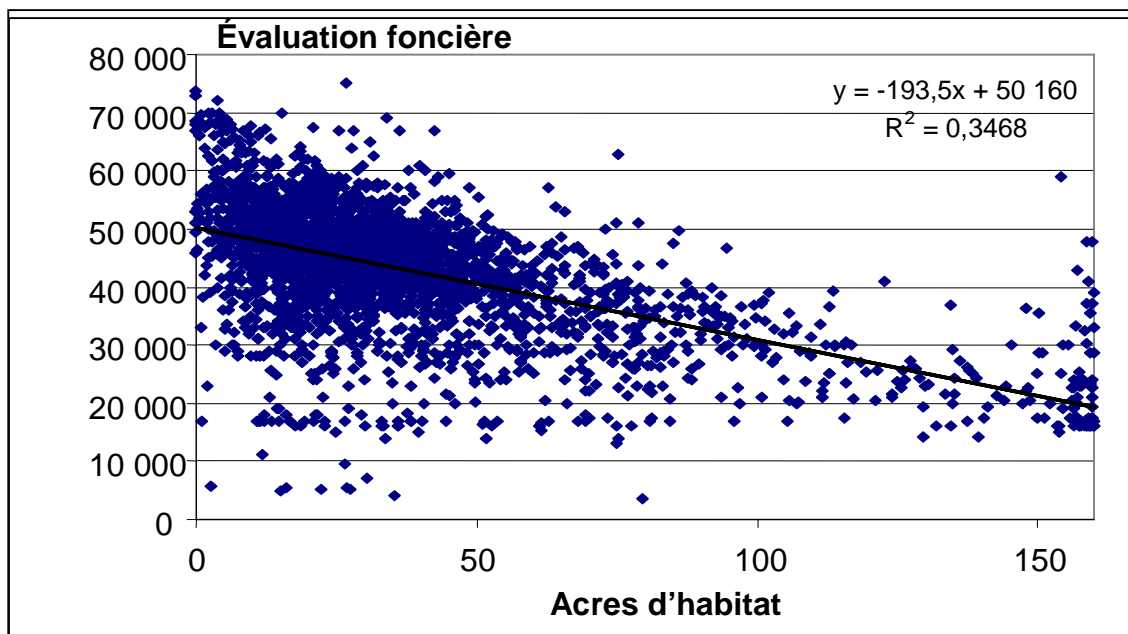


Figure 2. Diagramme de dispersion des quarts de section dans la zone d'étude montrant la tendance linéaire et la corrélation entre l'évaluation foncière et les acres d'habitat indigène (tremblaie, pâturages, milieux humides lentiques et lotiques).

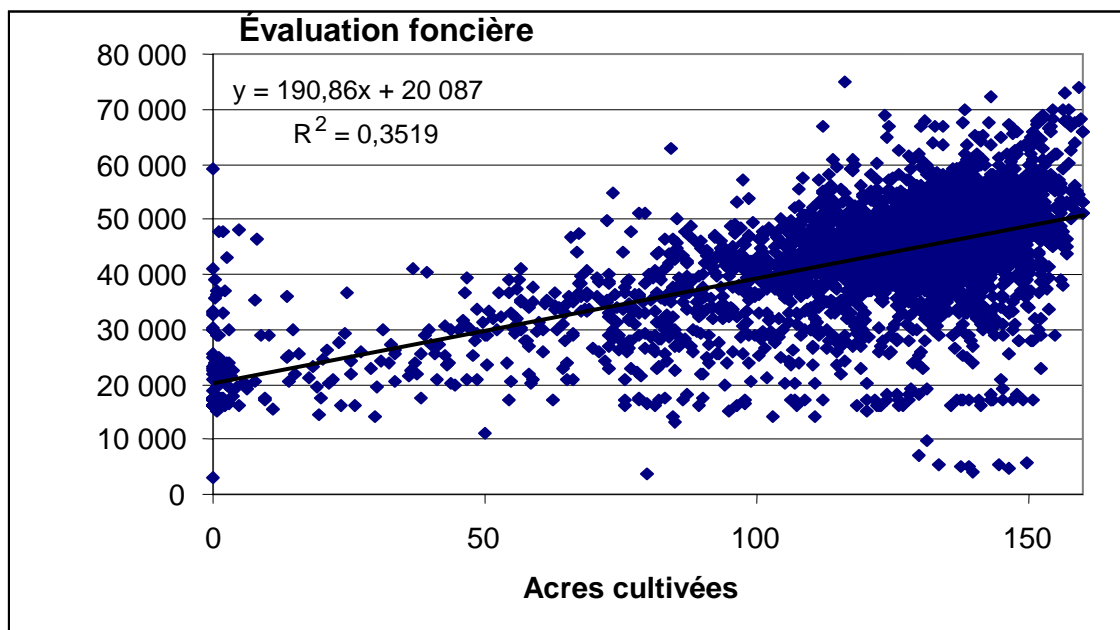


Figure 3. Diagramme de dispersion des quarts de section dans la zone d'étude montrant la tendance linéaire et la corrélation entre l'évaluation foncière et les acres cultivées (plantes cultivées et cultures fourragères pérennes).

Scénarios d'habitat

Scénario d'habitat n° 2

Conformément aux scénarios élaborés PAR White (2008), la présente analyse évalue divers scénarios de couverture terrestre. Le scénario n° 1 présenté dans le rapport de White (2008) commande une conversion presque complète du paysage en cultures annuelles. L'auteur a estimé qu'un tel scénario n'était pas intéressant aux fins de l'analyse et n'a donc pas été retenu.

Le premier scénario élaboré ici est semblable au scénario n° 2 de White (2008). Le scénario comporte une conversion importante des types de couvert de milieu sec (cultures, pâturages, tremblai) en cultures fourragères pérennes (tableau 3; figure 2). Cependant, dans ce paysage, les superficies occupées par les milieux humides lenticques et lotiques sont conservées de façon que la superficie totale des milieux humides reste inchangé. Il se peut que les milieux humides qui occupaient autrefois des champs cultivés et qui n'ont pas été asséchés puissent, au fil des ans, retourner à une végétation palustre en l'absence de pression en faveur de la culture. Les coûts associés à une semblable modification du paysage sont calculés à partir des résultats de Dollevoet *e al.* (2008). Ces auteurs ont calculé que la conversion de cultures annuelles en pâturages cultivés produisait un bénéfice annuel net de 9,98 \$ l'acre pour les propriétaires fonciers. Pareil résultat indiquerait que les propriétaires adopteront ce mode de gestion sans autre incitatif ou programme de paiement. Cependant, le fait que 57 % du paysage échantillon est consacré présentement aux cultures annuelles et seulement 19 % à des cultures

fourragères pérennes montre clairement que d'autres facteurs, tels que la configuration de l'exploitation agricole, les pratiques de gestion acceptées et les préférences personnelles, interviennent dans les décisions d'utilisation des sols.

Tableau 3. Scénario d'habitat n° 2 - Types d'habitat dans le paysage et superficie dans l'échantillon

Type d'habitat	Paysage (acres)
Terres cultivées	0,00
Cultures fourragères pérennes	444 817,39
Pâturages	0,00
Tremblaie	0,00
Milieus humides lentiques	39 093,01
Milieus humides lotiques	12 179,07
Total	496 089,46

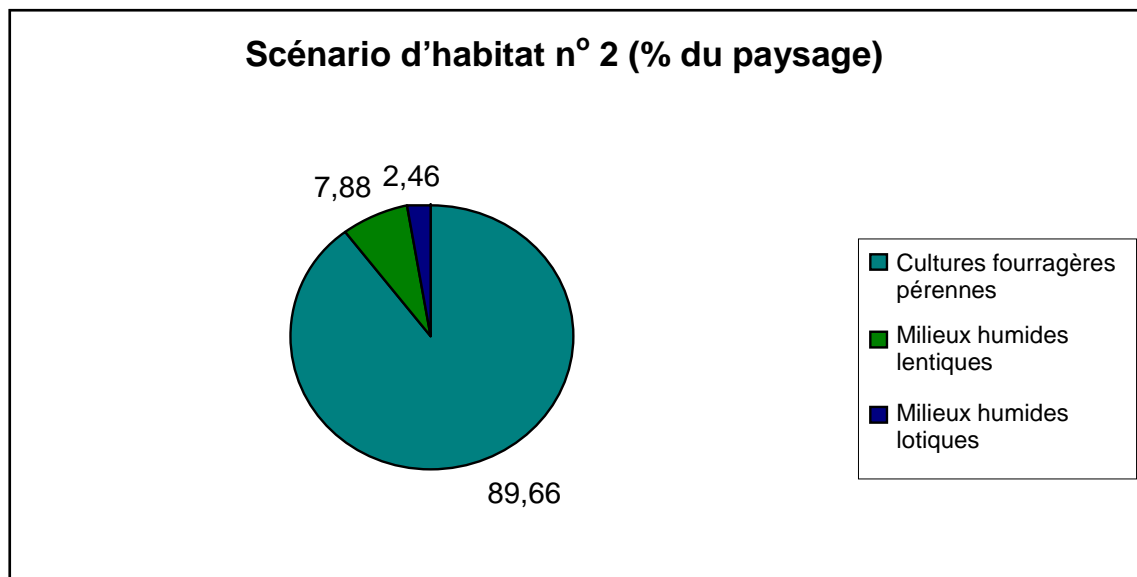


Figure 4. Catégories d'habitat selon le scénario d'habitat n° 2 dans les municipalités rurales de Silverwood, Reciprocity et Storthoaks

À partir du modèle actuel d'affectation des terres, on présume qu'une forme quelconque d'aide financière est requise pour encourager les propriétaires à convertir

leurs cultures annuelles en cultures fourragères pérennes. Il existe heureusement plusieurs exemples de programmes d'incitation qui ont été mis en œuvre dans le but de convertir des cultures annuelles en cultures fourragères pérennes. Le Programme de couverture végétale du Canada, mis en œuvre autrefois par Agriculture et Agroalimentaire Canada, nécessitait la signature d'une entente de dix pour convertir des cultures annuelles en cultures fourragères pérennes. Dans le cadre de ce programme, les producteurs recevaient 20 \$ l'acre pour établir une couverture végétale puis une somme supplémentaire de 25 \$ l'acre lorsque la culture fourragère était établie (deux ans après l'ensemencement). Selon un taux d'escompte de 10 %, la valeur actuelle des paiements faits dans le cadre du Programme de couverture végétale serait de 4,07 \$ l'acre pour une entente de dix ans. Une autre méthode employée avec succès dans le bassin versant du cours inférieur de la rivière Souris est un paiement unique de 25 \$ l'acre versé par le gouvernement provincial par l'entremise de la Saskatchewan Watershed Authority (Soloudre, 2009) aux propriétaires qui consentent à convertir leurs cultures annuelles en cultures fourragères pérennes pour une période de dix ans (tableau 4).

Un autre type de conversion des terres requise le scénario n°2 est la conversion de pâturages naturels et de tremblaies en cultures fourragères pérennes. Selon Dollevoet *et al.* (2008), la conversion de tremblaies en cultures fourragères pérennes coûtait chaque au producteur environ 2,93 \$ l'acre. Par conséquent, on présume qu'un paiement annuel d'au moins 2,93 \$ l'acre serait nécessaire pour que les propriétaires consentent à convertir leurs tremblaies en cultures fourragères pérennes (tableau 4). Ces mêmes auteurs n'ont pas calculé l'incidence économique de la conversion de pâturages naturels

en cultures fourragères pérennes, de sorte que cette valeur ne peut être incluse dans l'analyse.

Tableau 4. Changements de couverture terrestre et coûts du programme pour le scénario d'habitat n° 2

Changement d'habitat	Acres converties	Coût financier (avantage)	Coût annuel du programme (\$/acre d'incitatif)
Cultures annuelles en cultures fourragères pérennes	284 423	9,98 \$	711 057,50 \$ (2,50 \$/acre/an)
			1 157 601,61 \$ (4,07 \$/acre/an)
Pâturages en cultures fourragères pérennes	37 442		
Tremblaies en cultures fourragères pérennes	29 302	-2,93 \$	85 854,86 \$ (2,93 \$/acre/an)

Le scénario n° 2 prévoit la conversion complète des cultures annuelles, pâturages et tremblaies en cultures fourragères pérennes en conservant les milieux humides lenticques et lotiques. Afin d'examiner l'influence marginale de ce scénario sur l'habitat humide, on a évalué la situation foncière des milieux humides. Bien que la détermination de l'utilisation précise de toutes les terres de la zone étudiée déborde le cadre de cette étude, le fait est que les données sur la couverture terrestre ne sont pas suffisamment détaillées pour déterminer ces modes, on a présumé que les milieux humides dans les quarts de section où les cultures annuelles prédominent seraient plus susceptibles de fournir des conditions d'habitat améliorées que les milieux humides situés dans les quarts de section à prédominance de cultures fourragères pérennes.

On a calculé la superficie des milieux humides compris dans des quarts de section où prédominaient les cultures annuelles. Dans les quarts de section comprenant 80 acres ou plus de terres cultivées, se trouvaient 26 296 acres de milieux humides lenti­ques (67 % des milieux humides lenti­ques de la zone d'étude) et 4 554 acres de milieux humides lotiques (37 % des milieux humides lotiques de la zone d'étude). Compte tenu de ces résultats, le scénario d'habitat n° 2 améliorerait l'habitat des milieux humides lenti­ques et lotiques de la zone d'étude d'environ 67 % et 37 %, respectivement. Dollevoet *et al.* (2008) ont indiqué que l'assèchement des milieux humides situés sur des terres cultivées rapportait aux propriétaires un bénéfice net annuel de 79,55 \$ l'acre, mais que l'assèchement des milieux humides pastoraux se soldait par un coût net annuel de 38,66 \$ l'acre. Par conséquent, la conversion de cultures annuelles en cultures fourragères pérennes semblerait constituer un incitatif à ne pas assécher les milieux humides. La conservation de quelque 26 296 acres de milieux humides lenti­ques, et leur amélioration éventuelle en termes de qualité de l'habitat fourni, nécessiterait un paiement annuel d'environ 2 millions de dollars pour compenser les coûts de conservation des milieux humides sur les terres consacrées aux cultures annuelles. Il convient de préciser que dans le cadre du programme pilote Alternative Land Use Services (ALUS) mis en œuvre dans la municipalité de Blanshard, dans l'ouest du Manitoba, les agriculteurs ont reçu une somme de 15 \$ l'acre pour conserver intacts des milieux humides, 7,50 \$ l'acre pour conserver des milieux humides avec récolte du foin et 5 \$ l'acre pour conserver des milieux humides avec pacage permis.

Scénario n° 3

Un autre scénario présenté par White (2008) se caractérise par l'éventail complet des types d'habitat représentés dans le paysage (scénario n° 3). Dans la présente analyse, le scénario maintient la superficie des pâturages, des tremblaies et des milieux humides lenticues et lotiques. Le reste du paysage est consacré presque également aux cultures fourragères pérennes et aux cultures annuelles (tableau 5; figure 3). Le scénario prévoit la conversion de 95 433 acres de terres cultivées en cultures fourragères pérennes. On présume que les terres moins productives, d'une valeur foncière plus faible, seraient les premières à être converties, car, en moyenne, elles imposent au propriétaire des coûts d'option moins élevés lorsqu'elles sont converties à partir de cultures annuelles.

Tableau 5. Scénario d'habitat n° 3 - Types et superficie d'habitat dans le paysage

Type d'habitat	Paysage (superficie)
Terres cultivées	188 989,96
Cultures fourragères pérennes	189 083,46
Pâturages	37 442,45
Tremblaies	29 301,52
Milieux humides lenticues	39 093,01
Milieux humides lotiques	12 179,07
Total	496 089,47

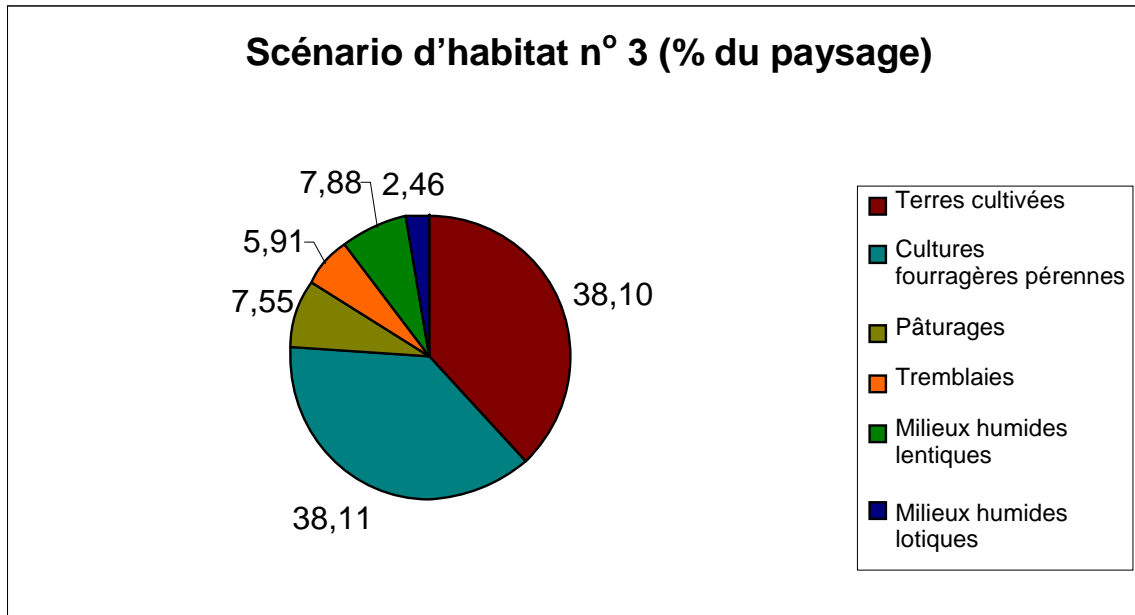


Figure 5. Catégories d'habitat selon le scénario d'habitat n° 3 dans les municipalités rurales de Silverwood, Reciprocity et Storthoaks

Le processus de sélection des terres à convertir, de terres cultivées en cultures fourragères pérennes, consistait à choisir des quarts de section, en commençant par les terres dont la valeur foncière était la plus basse, jusqu'à ce que 95 433 acres de terres cultivées aient été converties. Les coûts de ce programme, selon les valeurs d'incitation examinées pour le scénario n° 2, figurent au tableau 6. Cette approche présume nécessairement que, sur tout quart de section ciblé, toutes les terres cultivées existantes seront converties en cultures fourragères pérennes. Lorsque l'on ne considère que les quarts de section qui comprennent au moins cinq acres de terres cultivées, l'atteinte de l'objectif d'habitat de ce scénario nécessite la conversion de terres cultivées en cultures fourragères pérennes sur environ 887 quarts de section. Cela signifie que 1 463 quarts de section environ (46 % de tous les quarts de section dans la zone d'étude) (887 quarts avec des cultures converties et 576 quarts avec une couverture pérenne existante), sont

totallement consacrés aux cultures fourragères pérennes dans le paysage cible. La superficie totale d’habitat comprise dans ces 1 463 quarts de section est indiquée au tableau 7. Sur ces quarts de section, la qualité de l’habitat des 18 288 acres de milieux humides lentiques et des 8 997 acres de milieux humides lotiques sera améliorée par la végétation pérenne des zones sèches environnantes.

Tableau 6. Changements de la couverture terrestre et coûts du programme pour le scénario d’habitat n° 3

Changement d’habitat	Acres converties	Coût financier (avantage)	Coût annuel du programme (\$/acre d’incitatif)
Cultures fourragères pérennes	95 433	9,98 \$	238 582,50 \$ (2,50 \$/ac/an) 388 412,31 \$ (4,07 \$/ac/an)

Tel que discuté dans le scénario n° 2, pour évaluer les changements cumulatifs de l’habitat faunique induits par le programme de conversion des terres, il est préférable de considérer la superficie des milieux humides situées dans les quarts de section où prédominaient des cultures annuelles avant la mise en œuvre du programme de conversion. Dans ces quarts de section, les milieux secs entourant les milieux humides sont plus susceptibles d’être cultivés dans le paysage de référence. Les quarts de section renfermant plus de 80 acres de terres cultivées qui ont été converties en cultures fourragères pérennes comptent environ 9 780 acres de milieux humides lentiques et 2 113 acres de milieux humides lotiques. Tel qu’il a été indiqué auparavant, l’incitation à conserver les milieux humides destinés à être convertis en cultures fourragères pérennes fournit des valeurs de conservation à 777 999 \$ par année; on présume que si le

propriétaire s'abstient de convertir ces milieux humides en cultures fourragères pérennes, il devra être dédommagé au coût d'option équivalent (79,55 \$ par acre par année), tel qu'il est indiqué dans Dollevoet *et al.* (2008).

Tableau 7. Superficie d'habitat sur les quarts de section entièrement consacrés aux cultures fourragères pérennes selon le scénario d'habitat n° 3.

Catégorie d'habitat	Superficie d'habitat sur 1 463 quarts de section	Superficie d'habitat sur des quarts de section comportant >5 acres cultivés (887 quarts)	Superficie d'habitat sur des quarts de section comportant >80 acres cultivés
Cultures converties	95 432,78	95 071,34	86 146,15
Cultures fourragères pérennes existantes	57 147,06	9 756,37	2 466,79
Pâturages	29 202,19	10 283,94	5 433,51
Tremblaies	19 949,89	9 109,00	4 854,04
Milieux humides lentiques	18 287,99	11 677,38	9 780,49
Milieux humides lotiques	8 997,29	3 629,95	2 113,16

Analyse du ciblage économique

Jusqu'ici, dans l'analyse, les scénarios ont présumé que le programme d'habitat ciblait les terres ayant le coût d'option le plus bas, tel qu'indiqué par l'évaluation foncière. Pour évaluer l'incidence que pourrait avoir le ciblage de quarts ayant une valeur foncière plus élevée sur la quantité d'habitat fourni, les objectifs de conversion des terres du scénario d'habitat n° 3 ont été estimés à nouveau en ciblant les terres de valeur foncière supérieure à la moyenne dans le paysage échantillon. Tel que décrit plus tôt, si l'on cible les terres dont la valeur foncière est la plus faible, il faudra convertir des terres cultivées en cultures fourragères pérennes sur 887 quarts de section comportant plus de

5 acres de terres cultivées (28 % des quarts de section du paysage) pour satisfaire aux exigences en matière d'habitat. Les quarts de section ciblés dans cette approche ont une valeur foncière comprise entre 3 600 et 43 900. Lorsque l'on cible des quarts de section de valeur intermédiaire (de 44 600 à 50 100), les terres cultivées seront converties en cultures fourragères pérennes sur 761 quarts de section (24 % des quarts de section du paysage) (tableau 8). Dans ces deux scénarios, la contribution à l'habitat peut être comparée. Les résultats montrent que les terres de valeur intermédiaire comptent 5 % des pâturages naturels présents sur les terres de faible valeur, 53 % de la superficie des tremblais, 35 % des milieux humides lotiques et 88 % des milieux humides lentiques. Par conséquent, la superficie d'habitat indigène sera beaucoup plus petite si l'on cible les terres dont la valeur foncière est moyenne. En outre, la conversion de ces terres en cultures fourragères pérennes imposera des coûts d'option plus élevés aux agriculteurs, ce qui découragera plusieurs d'entre eux d'aller de l'avant. Cependant, en raison du plus petit nombre de quarts de section visés (761 comparativement à 887), les coûts d'exécution du programme seront moins élevés. Pour poursuivre cette analyse, le ciblage des seules terres ayant des valeurs foncières sont les plus élevées (de 49 300 à 75 000) nécessitera 800 quarts de section (25 % des quarts de section du paysage), chacun renfermant plus de cinq acres de terres cultivées (moyenne de 134 acres par quart), pour répondre aux exigences en matière d'habitat. Cependant, ces terres ne comportent que 7 181 acres de milieux humides lentiques (tableau 8). En général, il ressort de l'analyse que le ciblage des terres ayant les valeurs foncières les plus élevées non seulement commande les niveaux les plus élevés de compensation pour le coût d'option plus élevé de la terre, mais la superficie d'habitat indigène est moindre. Il en résulte que la

conversion de superficies cultivées en cultures fourragères pérennes sur ces terres ne produira pas autant d'avantages sur le plan de l'habitat car l'ajout de superficies fourragères n'augmentera pas la diversité de l'habitat (milieux humides, tremblaies, pâturages naturels). Cette simple évaluation donne à penser que la conversion de terres ayant une faible valeur foncière en cultures fourragères vivaces sera non seulement moins coûteuse, mais elle fournira vraisemblablement des avantages en termes d'habitat.

Tableau 8. Superficie de l'habitat sur des quarts de section ciblés ayant des valeurs foncières différentes

Catégorie d'habitat	Superficie de l'habitat sur des quarts de section à faible valeur foncière et ayant >5 acres de cultures (887 quarts)	Superficie d'habitat sur des quarts de section à valeur foncière moyenne et ayant >5 acres de cultures (761 quarts)	Superficie d'habitat sur des quarts de section à valeur foncière élevée et ayant >5 acres de cultures (566 quarts)
Terres cultivées converties	95 071,34	95 254,46	95 169,79
Cultures fourragères pérennes	9 756,37	5 302,37	9 691
Pâturages	10 283,94	3 590,31	2 770,42
Tremblaies	9 109,00	4 838,49	3 083,61
Milieux humides lenticues	11 677,38	10 339,12	7 181,79
Milieux humides lotiques	3 629,95	1 281,80	1 316,42

Conclusion

L'analyse contenue dans ce rapport donne un aperçu de l'incidence qu'auront les paiements au titre de la gestion des terres sur la création d'habitat faunique dans le bassin versant du cours inférieur de la rivière Souris dans le sud-est de la Saskatchewan. On s'attend à ce que l'information qu'elle contient permettra d'augmenter la production de biens et services écologiques dans les paysages agricoles. L'analyse s'appuie sur les données relatives à la couverture terrestre et sur l'évaluation foncière dans trois municipalités du bassin versant. Bien que ces dernières soient assez bien représentatives du bassin versant, l'utilisation des résultats en vue de formuler des recommandations stratégiques pour l'ensemble du bassin doit être faite avec prudence. En outre, en l'absence de données détaillées à référence spatiale, les incidences des scénarios de programme sur l'habitat ne peuvent être prédites qu'à partir de tendances générales de la couverture terrestre et, à ce titre, ne refléteront pas fidèlement le paysage. Cependant, les résultats obtenus semblent fournir un résumé utile des répercussions des programmes évalués sur la production de biens et de services écologiques.

Documents cités :

- Administration du rétablissement agricole des prairies, Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2008. Document de carte : O:\Arc_Maps\Four Creeks Watershed\Lower Souris Planning Area 2000 Landcover by percentage. Mxd.
- Dollevoet, B., S. Koeckhoven, S.R. Jeffrey et J. Unterschultz. 2008. Lower Souris Watershed Ecological Goods and Services Pilot Proposal: Farm Level Economic Analysis. Department of Rural Economy, University of Alberta. Rapport de projet.
- Soloudre, E. 2009. Communication personnelle.

White, C.L. 2008. The Relationship Between Wildlife and Habitat Quality and Quantity in the Lower Souris Watershed. Lower Souris Watershed Ecological Goods and Services Project: Literature Review of State of Knowledge for Landscape Targets. Saskatchewan Watershed Authority.